

---

BUENOS AIRES – Réunion du GAC avec le Conseil d'administration.

Mardi, Novembre 19, 2013 – 16:45 à 18:00

ICANN – Buenos Aires, Argentine

HEATHER DRYDEN:

Commençons notre séance, je sais que Fadi n'est pas encore arrivé mais nous pouvons lui demander de parler un peu plus tard et nous avons quelques points liés à l'ordre du jour que nous avons préparé avant de cette réunion dans notre réunion de préparation que nous avons eue juste avant cette réunion, nous avons reçu une mise à jour et nous voulions recevoir des informations par rapport à la participation et la réunion de Montevideo et ce qui s'est passé après cette réunion, ainsi que par rapport aux efforts d'internationalisation de ICANN. Quand il arrivera plus tard on pourra demander donc à Fadi de nous informer brièvement ce qui s'est passé.

Donc par rapport à ces questions et en plus de ce qui a été informé hier, on sait que demain matin il aura une réunion par rapport à cette question pour la préparation à la réunion du Brésil, entre-temps nous avons identifié d'autres points certaines d'eux liés au nouveau gTLDs ainsi que des thèmes concernant l'équipe de révisions de la transparence de la responsabilité, on voulait savoir le point de vue et connaître le point de vue du conseil d'administration par rapport à cette révision, et nous avons un point aussi concernant les gTLDs une graphiques et certains problèmes liés à l'utilisation des droits et à la protection des droits dans le bureau central démarche, en ce qui concerne les questions liées au nouveau gTLDs nous avons eu une

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

réunion avec le comité des nouveau gTLDs, et nous savons que les membres du conseil d'administration peuvent répondre à un certain nombre de ces questions mais pour nous c'est l'occasion de vous montrer quels sont les sujets qui intéressent les membres du GAC et bien entendu les réponses pourront être reçus plus tard si ce n'est pas possible d'y répondre pendant cette séance.

Nous avons une série de thèmes abordés, certains thèmes qui n'ont pas été encore abordés par le GAC ou discutée au sein du GAC, je vais vous signaler quand est-ce qu'il s'agit de ces thèmes nouveaux pour que nos collègues et les membres de la communauté puissent être au courant de cela, à ma droite Steve le président du conseil d'administration de ICANN, et merci aux autres membres du conseil d'administration d'être venu échanger avec nous et vous savez que nous apprécions énormément ces échanges avec le conseil d'administration et nous apprécions également la volonté des membres du conseil d'administration de venir dialoguer avec nous.

STEVE CROCKER:

Merci madame la présidente, c'est toujours un plaisir pour moi d'être ici pour partager des informations sur la situation actuelle, on a une longue journée aussi bien ou que vous êtes dans votre cas nous avons participé à d'autres séances avec différents groupes, et au bout de la journée vous avez passé votre journée dans cette salle aussi et nous avons passé notre journée dans l'autre salle, et il y a cette question de protocole de savoir qui déménage dans une autre salle et c'est nous qui nous avons gagné et nous avons une opportunité de pouvoir marcher instituer pour

---

marcher dans cette salle. Il y a certains thèmes auxquels je pourrais répondre par rapport aux thèmes que vous avez évoqués.

HEATHER DRYDEN:

Merci, je vais donc aborder ces questions dans l'ordre où ils étaient évoqués dans la séance de préparation, je vais commencer par des questions liées au gTLDs ou aux candidatures encore à l'étude.

PERU:

Bonjour, quand on n'en de l'Argentine et de mon pays aussi nous voudrions savoir quand est-ce que nous aurons une décision finale sur la question de Amazon?

STEVE CROCKER:

Je suis content que l'on commence par une question facile.

CHERINE CHALABY:

Si je dis quelque chose qui n'est pas bien alors qu'il se va me corriger. Nous avons dit que nous avons reçu un avis juridique international avant de prendre une décision et nous sommes encore et nous attendons encore cet avis juridique, cela fait parti de notre mission avec le GAC. Étant que nous n'aurons pas cet avis juridique je ne suis pas en mesure de vous donner une date précise.

BELGIUM:

Merci beaucoup, pendant la réunion conjointe avec le NGPC des solutions respectueuses ont été faites et que la ville de.SPA pour recevoir l'argent en échange de l'enregistrement de ce nom de domaine, la Belgique est extrêmement insatisfaite avec cette déclaration parce que elle n'est pas du tout correct, si vous analysez le contrat avec soin il est clair que les deux parties se mettent d'accord pour attribuer une toute petite partie des bénéfices de ce registre à la communauté de la localité.SPA, il n'y a pas d'argent destiné à la ville et nous voulons aussi mettre l'accent sur le fait que à la demande de la ville le contrat a été envoyé au GAC et ceux-là pour assurer une transparence totale.

PORTUGAL:

Je vais parler en portugais. Je ne sais pas si nos collègues ont compris ce que la Belgique vient de dire par rapport à.SPA, si ils ont bien compris ce qui a été dit hier pendant la réunion que nous avons eue avec le comité, il y a eu une relation implicite entre une allusion à une relation qui aurait pu c'est-à-dire entre des candidats à un an de domaine et un gouvernement. Cela n'a pas tenu compte de l'opinion des gouvernements, on l'a dit et personne n'a réagi quand on a fait cette allusion, et on pensait que les gouvernements attendaient que ces candidatures ou à résoudre ces candidatures, et on a bien compris que ces questions concernées étaient publiques et les communautés, comme pour cela ne fasse pas boule de neige nous aimerions que cette relation que l'on fait entre l'argent et les candidats et les gTLDs et les gouvernements se rapportent de l'argent entre les candidats et la

---

communauté qui ne soit pas établie parce que cela va à l'encontre du respect vis-à-vis des gouvernements.

HEATHER DRYDEN:

Un autre thème par rapport au nouveau gTLDs, nous avons d'autres collectifs voudraient s'exprimer et je vais donc passer la parole aux autres collègues, la question des gTLDs fermés vs les TLDs fermés, les gTLDs à usage exclusif ou à usage restreint.

NETHERLANDS:

Merci madame la présidente, nous avons quelques commentaires et quelques inquiétudes par rapport à ce thème au sein du GAC, hier on en a parlé en ce qui concerne les registres à accélérer ce train. Nous avons trouvé que c'était vraiment très encourageant que le NGPC étudié la liste avec les sauvegardes et en a été satisfait de savoir que la plupart des xxx allaient travailler de façon ouverte, mais nous n'avons pas eu une liste exhaustive et je veux dire que il peut y avoir plus de chaînes qui ne sont pas incluses et qui pourrait fonctionner de façon restreinte ou fermée. Donc nous voudrions demander d'étendre cette question à l'ensemble des gTLDs, et deuxièmement ne sont bien sûres intéressées à parler de ces questions avec les registres qui vivent et qui vont fonctionner de façon fermée et qui ne souhaitent pas fonctionner de façon ouverte, et un autre thème voilà je pense que c'est tout ce que je voulais dire aussi ce que il ne s'agit pas uniquement d'une inquiétude des Pays-Bas mais la plupart des pays européens partagent cette même inquiétude, et je suppose que c'est une inquiétude partagée par d'autres collègues du GAC.

---

HEATHER DRYDEN: Très bien, le NGPC semble prendre note de votre commentaire. Chris pouvez vous répondre?

CHRIS DISSPAIN: Merci, il n'y a pas besoin d'envoyer cette lettre aux autres candidats, et je vais vous expliquer pourquoi on n'a pas fait le processus est le suivant alors si on passe un contrat formel, ce contrat est signé conformément à la spécification 11, c'est-à-dire l'opérateur de registre à fonctionner de façon ouverte et si le contrat de registre et préparer ce qu'il va fonctionner de façon ouverte. Si il y a des registres qui ne sont pas là cela ne veut pas dire que il n'a pas signé la spécification 11, donc je vous assure que les obligations contractuelles contenues dans les spécifications sont les obligations définitives et constitue le texte final du contrat. Je vais répondre aux autres points après.

SWITZERLAND: Merci pour cette précision. J'ai ici le thème concernant les noms en langues non anglaises, je me demande si par rapport à cela comment pouvons-nous nous assurer que ces noms sont ajoutés à la liste ou que on n'oublie pas d'ajouter ces noms analystes en tant que générique fermé et dans une langue qui ne soit pas anglais, nous voulons avoir des garanties que ce nom générique à usage restreint peuvent aussi être identifiées.

CHRIS DISSPAIN:

Je n'ai pas bien compris pourquoi la langue du nom de domaine générique soit pertinente, le contrat doit signer en respectant la spécification 11, cette spécification dit que l'opérateur de registre ne fera pas un usage exclusif de ce gTLDs, mais la langue dans laquelle celui-ci sera utilisé n'est pas spécifié. Si la candidature souhaite utiliser le TLD à usage restreint, à ce moment-là l'opérateur de registre doit présenter une demande de modification, et tous les autres contrats devront suivre le même est la même procédure que cela va rendre les choses un peu plus long.

HEATHER DRYDEN:

Merci, on va passer aux thèmes suivants par rapport auquel nous avons eu un débat et qui concerne la protection des enfants et les sauvegardes. Les sauvegardes contenues dans notre avis, plusieurs collègues ont soulevé cette question et le Royaume-Uni va prendre la parole.

UNITED KINGDOM:

Merci madame la présidente, bienvenue aux membres du conseil d'administration. Le GAC soulignait ses attentes par rapport à un qu'elle puisse s'assurer que tous les gTLDs notamment ceux qui sont liés ou adressés aux enfants y compris ceux qui ont été identifiés dans la liste de non exhaustif qui a été inclus dans la vie du GAC de Pékin qui puisse inclure de sauvegarde pour protéger les enfants et leurs droits, dans ce cadre je souhaite attirer votre attention sur une déclaration écrite qui a été présentée au Parlement européen sur la protection des droits et la prévention des droits des enfants dans le cadre de.childrens et leur

---

inclusion de le système de noms de domaine de quelques éléments a souligné alors il faut mettre l'accent que dans l'espace de noms de domaine où l'accès des enfants à la connaissance sur Internet peut avoir un impact positif auprès des enfants, une gouvernance appropriée de cet espace en ligne est fondamentale pour réduire les risques et pour assurer que les droits des enfants ne soient pas menacés, une troisième déclaration dit que les gouvernements doivent faire impliquer les organisations chargées de protéger les droits des enfants afin d'assurer que les droits et les bénéfices des enfants sont assurés et pour les protéger en ligne conformément à la convention des Nations unies sur les droits des enfants.

J'aimerais attirer votre attention sur sa déclaration du Parlement européen qui a été une déclaration très soutenue par tous les pays, donc le Royaume-Uni demande au conseil d'administration de prendre note de sa déclaration et notamment la Convention des Nations unies sur les droits des enfants et demandes à ICANN de faire une déclaration publique de ses engagements afin de garantir que l'expansion de noms de domaine à travers cette série de nouveau gTLDs et dans des séries futures, donc que l'on puisse assurer que les droits des enfants soient sauvegardés, j'espère donc que le conseil d'administration puisse faire une réflexion sur cette volonté de protéger les droits des enfants. J'espère pouvoir rentrer chez moi et bien mon gouvernement que tout va bien et qu'il n'aura pas de menace aux droits des enfants et que ses enfants en les données qui seront protégées. C'est une question qui a été analysée par le quatre dans d'autres avis et le moment est arrivé pour avoir une manifestation d'engagement par rapport à cette question.

HEATHER DRYDEN:

C'est un autre point par rapport à acquis il y a eu d'autres commentaires de plusieurs collègues, car nous croyons que c'est un thème vraiment très important même si il n'existe pas un accord au sein du GAC sur quel est le chemin à suivre, je peux cependant dire que ces questions liées à la protection des enfants et des droits des enfants ne les prendre au sérieux, alors est-ce que quelqu'un souhaite faire des commentaires par rapport à cette question avant d'avancer?

MIKE SILBER:

Merci madame la présidente, Royaume-Uni et moi-même nous avons participé à la réunion avec le NGPC, et nous avons les éléments nécessaires pour pouvoir réagir par rapport à cette question et cette question sera prise en compte. Actuellement l'inquiétude qui existe ce que l'Internet est lié au fait que l'Internet est un endroit qui peut s'avérer bénéfiques ou positifs pour les enfants mais qui peut s'avérer en même temps très dangereux, alors il faut avoir des garanties pour pouvoir atténuer les risques actuels au lieu de les augmenter ou deux essais de les accroître. Bien entendu que nous ne pourrons pas le faire de façon unilatérale, il nous faut un effort collaboratif pour pouvoir atténuer ces risques, et je crois que il y a une différence par rapport à la façon dont nous pouvons envisager cela au niveau du conseil d'administration.

HEATHER DRYDEN:

Merci pour cette réponse, alors poursuivre avec la question des nouveaux gTLDs la commission européenne souhaiterait soulever un certain nombre de points, et peut-être d'autres collègues pourront ou voudront faire des commentaires. On va parler donc de la protection des IGOs et de la Croix-Rouge, il y a des points concernant les domaines de premier niveau et les opérations sécurisées ainsi que dépend concernant l'objection de la communauté, si j'ai oublié quelque chose je m'en excuse.

EUROPEAN COMMISSION:

Merci et bonjour aux membres du conseil d'administration, et je vais faire référence à .doctor et à d'autres candidatures liées à la sécurité, je vais laisser aux autres membres de l'union et de la commission européenne fait référence aux autres points soulevés, en ce qui concerne le.doc la commission d'en intéressant le conseil d'administration et qui a constaté que Cegetel et peut être considéré comme attendant la catégorie des marchés réglementés avec d'autres sauvegardes concernant .dentist par exemple, et cela peut créer des confusions parce que remodelé ces clairs que .doc fait référence à quelqu'un qui est un médecin et non pas à un titre universitaire, c'est pour ça qu'il peut y avoir un .phd et à trois candidatures de .doctor et deux candidatures seront utilisées par des gens liés dans le domaine de la santé alors que notre candidature sera utilisée d'une façon ouverte, la commission dit que la traduction de .doctor est liée aussi aux gens qui pratiquent la médecine et qui est liée au secteur d'université, il faut voir comment on va gérer ces candidatures nous croyons que le problème était gTLDs xxx qui doit essayer d'améliorer le niveau de protection et la

---

confiance vis-à-vis des gTLDs et c'est pour ça que je prends la responsabilité sociale et communautaire dans ce sens par ce que on comprend et on sait que les domaines tels que.safe et.security peuvent être alloués à des candidats seulement sur la base des prix qui vont payer dans une enchère, certains candidats de ces domaines ont manifesté leur souhait d'être considérés comme des domaines restreints ou à usage exclusif, et ces candidats ne devront pas adopter des protections de sécurité et ne peuvent pas permettre à d'autres compagnies d'opérer ces noms de domaine, c'est pour ça que nous recommandons au conseil d'administration de ICANN d'un intérêt de promouvoir des solutions innovatrices dans le domaine de la super sécurité, et de ne pas permettre la délégation de ces domaines lorsque il s'agit et lorsque ils sont guidés par des intérêts commerciaux.

DENMARK:

Plusieurs membres de l'union européenne voudraient dire la reconnaissance pour ce dialogue actuel sur la protection aux IGOs. Nous sommes entretenus avec le NGPC et avec les la coalition des IGOs et avec la présidence et les vices présidents pour un mécanisme pragmatique de protection et décidée de deux IGOs, je sais que les progrès qui ont été faits à cet égard et on est donc parvenu à un accord sur un mécanisme pragmatique et permanent qui s'avérait avoir des notifications IGOs et que il y aura une procédure de résolution de litige, nous voudrions avoir davantage d'informations du conseil d'administration à cet égard.

HEATHER DRYDEN:

Merci le Danemark, est-ce que quelqu'un d'autres voudrait faire un commentaire pour ce thème? Un autre thème concerne le comité international olympique et à la Croix-Rouge, avant quelqu'un voudrait parler à propos de cela?

SWITZERLAND:

Bonjour à tous, je vois bien que nous avons tous des portables semblables, je voulais moi aussi vous remercier de l'occasion d'avoir eu cet échange, et je voulais préciser devant vous en ce qui concerne les mouvements des protections pour le comité international olympique et la Croissant-Rouge et la Croix-Rouge que nous croyons qu'ils sont indispensables que les structures nationales soient aussi protégées contre les abus, par exemple que la catastrophe de Philippines et les activités de collecte de fonds puissent montrer au niveau national comme un exemple l'importance de cette protection pour que tout le monde puisse avoir qu'ils font des apports de contributions sur des sites de 11 septembre 2011,8 m de la présidence du GAC à la présidence de la GNSO qui a présenté une liste de ces mouvements et on a parlé de la production environ nationale et je voudrais demander au conseil d'administration si il y a une conformation pour que la protection de la Croix-Rouge et le mouvement du Croissant-Rouge pour savoir si ils ont une protection au niveau national ou si on peut se servir d'un mécanisme concevait que l'on a vu et qui a été créé pour la liste des IGOs. Est-ce que ce mécanisme peut être utilisé pour les structures nationales de la Croix-Rouge et du mouvement de la Croissant-Rouge?

HEATHER DRYDEN:

Merci pour la question, je vous souligne qu'il s'agit d'un autre thème dont nous n'avons pas débattu dans le cadre du GAC, mais vous devez savoir que nous voulons bien sûr continuer à l'aborder parce qu'un bon nombre des membres du GAC ont reçu des documents à cet égard, nous allons continuer à débattre cela dans le cadre du GAC, si il faut que nous présentions nos avis sur cette question. Nous allons donc continuer sur la liste des thèmes, essayait de commentaires supplémentaires sur les gTLDs et les candidatures communautaires?

SWITZERLAND:

Mais il y a un autre thème pendant la présidence, beaucoup d'entre nous des représentants du GAC nous avons accueilli certains candidats, parce qu'un bon nombre d'entre estime qu'il y a un problème avec les mécanismes de résolution de litige qui concerne la confusion des chaînes de caractères ou de communauté ou de droit juridique, les candidats nous ont dit qu'ils ne sont pas d'accord avec les procédures pour les résultats de ces mécanismes et que lorsque ils cherchent une solution à cela, les fournisseurs de services disaient qu'ils ne seront pas responsables de la révision ou de l'appel, et il disait aussi que les cannes leur a dit que ICANN n'était pas responsable de la révision, à leur avis cela concerne la diligence ou le processus s'est toujours la responsabilité du système. C'est ce qui nous mène à l'approche du thème abordé, le thème suivant l'hypothèse que il n'y a pas de mécanisme pour un appel, est-elle compatible avec l'État de droit et comment fonctionne-t-il ces procédures? Nous voulions attirer votre attention sur ce point parce que si c'est ceux-ci devienne de plus en plus nombreux alors cela peut mettre un risque pour les programmes de

---

nouveau gTLDs moi je voudrais écouter vos commentaires et j'ai entendu plusieurs expressions de préoccupation à cet égard et voilà je soulève la question.

CHERINE CHALABY:

On a fait savoir que il y a des déterminations d'experts de certains membres et membres de la communauté qui existait une que cela est incohérent, mais aussi certains candidats qui parlent de la disponibilité d'un certain type de procédure de révision ou une autre ressource disponible pour évaluer ce type d'incohérence. Nous discutons de ce sujet au sein du comité des nouveau gTLDs et nous avons continué à traiter la question, alors si vous avez des idées à cet égard et que vous voulez le mentionner alors nous pouvons tenir compte de ce qu'il sera dit.

HEATHER DRYDEN:

Merci de cette réponse, je crois que nous devons aborder le prochain thème de donner la parole à la commission africaine pour qu'ils parlent de nouveau gTLDs et géographique et de l'accès aux mécanismes de protection de risque pour certains termes.

AFRICAN UNION COMMISSION: Merci beaucoup madame la présidente, dans l'après-midi à tous les membres du conseil d'administration. Quant au centre de registre du centre de protection des marques commerciales, je sais qu'il y a eu des changements pendant ces derniers jours et je crois que il n'est pas dans notre région des efforts pour remonter la sensibilisation ou la prise de

conscience sur ce mécanisme, et par rapport aux mécanismes de protection des droits il y a une clause 4.5 où l'on parle des unités constitutives des droits de propriété intellectuelle qui doit demander au nouveau gTLDs et de leur poser et de leur présenter une consultation avant de prendre une décision, l'exemple de cela c'est celui de notre région même si nous savons que les centres de protection et des formations sur les marques doit jouer un rôle de sécurité pour protéger toutes les marques commerciales non seulement les marques nationales mais aussi les marques internationales qui ont des prétentions à l'an deux au-delà de leur juridiction, il me semble que cela suppose un enjeu de défis pour les marques déposées par rapport à ce que lui correspond au nom de domaine particulier et géographique, alors si le bureau de protection de marques mais ça n'est pas ici alors ce sera un obstacle pour nous et ce n'est pas seulement pour nous et les Africains mais pour tous ceux qui en un rapport avec les gTLDs géographique, il se peut que il n'y a pas d'ambition de protéger toutes les marques dans tous les aspects du gTLDs, et il s'agit seulement peut-être de protéger les droits de protection dans une région géographique très déterminée ou dans l'espace de nouveau gTLDs géographique là où les marques ont une caractères distinctive particulière, nous allons donc en discuter avec le groupe de gTLDs une graphique demain mais nous voulons soulever cette question devant le conseil d'administration aujourd'hui parce que nous demandons une souplesse par rapport à tout ce que ils sont en rapport avec les premiers domaines de niveau géographique et toute approche localisée qui pourra être vraiment très utile surtout en ce qui concerne la participation de l'Afrique et en particulier sur ce que nous avons vu comme une introduction à cette nouvelle série des nouveaux gTLDs.

---

C'est très important pour nous et pour le processus de lancement ainsi pour encourager la communauté de noms de domaine qui participe par exemple à des petites entreprises moyennes ainsi que pour faciliter la présentation et la validation des marques déposées ou non déposées par ce que le centre de l'information des marques commerciales occupe pas de savoir quels sont les marques déposées ou pas, et nous en avons beaucoup dans notre région. Voilà donc notre approche, c'est tout simplement pour qu'il soit considéré est accepté et nous ne voulons pas nous mettre en concurrence avec le bureau de protection des marques, nous avons présenté la question des membres pour un débarras et c'est une bonne idée je pense pour présenter la question au conseil d'administration ici dans le cadre du GAC.

HEATHER DRYDEN:

Merci beaucoup de nous avoir fait remarquer ce thème, je ne sais pas si il va y avoir une réponse immédiate mais la question était en moins de soulever et je pense que nous allons en parler de Nathan Le Gac.

NEPAD:

Merci madame la présidente et merci au conseil d'administration d'être venu partager tout cela avec nous. Je voudrais signaler à votre attention un thème qui a été et qui est liée à ce que il a dit mon collègue africain dans le continent africain. Il y a eu des soucis liés aux enregistrements d'entités africaines par des entités non africains, et pour dépasser cette question et pour surmonter et trouver une solution à cela dans le contexte de l'union africaine qui a travaillé avec les candidats au registre, l'union africaine a donc essayé de demander aux

---

gouvernements africains de réserver les noms des lieux géographiques et d'autres points du patrimoine culturel national pour qu'il puisse être protégé en moyenne des listes de réservation des noms, c'est quelque chose que nous voulons signaler mais nous voulons tout simplement soulever la question pour dire que nous inquiétons à ce propos est que nous travaillons sur un mécanisme pour protéger ces intérêts.

HEATHER DRYDEN:

Merci beaucoup, j'ai le Gabon qui demande la parole et je ne vois pas très bien.

GABON:

Je représente la commission des communications du Kenya, et le commentaire est lié à la suggestion est le représentant du représentant de l'union africaine et nous voudrions bien qu'il y a un certain niveau de flexibilité au niveau national en ce qui concerne la protection des propriétés intellectuelles dans les pays en développement.

HEATHER DRYDEN:

Merci beaucoup le Kenya. Nous allons maintenant aborder le prochain thème et je vais demander au Singapour de poser une question ou de présenter un commentaire concernant le travail de l'équipe de révisions de la responsabilité et transparence.

---

SINGAPORE:

Nous savons que ATRT2 a présenté une version préliminaire des recommandations, et que le GAC a abordé la discussion sur trois domaines, d'une part on augmentait la transparence des activités concernant le GAC, ensuite un engagement de certains ressources du gouvernement et des gouvernements en quatre est en remontés l'intervention précoce dans les processus de développement des politiques. Nous savons que certaines recommandations ont déjà été mises en oeuvre, quelle est la réaction initiale du conseil d'administration par rapport à ses recommandations et nous voudrions savoir quelque chose à ce propos pour avoir une idée de l'avis du conseil d'administration sur la mise en oeuvre des recommandations de ATRT2.

STEVE CROCKER:

Heather et moi nous avons été fortement impliqué dans le processus de ATRT 02 et je ne dirai rien de spécifique par rapport aux recommandations, mais sur l'état de la situation par rapport aux recommandations à ce que le conseil d'administration compte faire à cet égard, l'équipe de révisions vise à la complétion du rapport et à sa présentation à la fin de cette année. Le projet est la version préliminaire du rapport a été déjà diffusé, il y a eu des commentaires et nous avons été très prudents et je vais parler à la première personne au singulier, c'est moi qui ai été très prudent et j'étais très conscient du fait que il y avait un travail très très grand qui a été fait pour les recommandations et nous examinerons chacune de ses recommandations pour savoir quel est le processus nécessaire pour les ressources nécessaires pour la mise en oeuvre de ces processus est pour prendre des décisions nécessaires

---

ou ces processus de mise en oeuvre, nous devons le faire dans une période de six mois, et les points positifs sur cela c'est que j'ai demandé à l'équipe de soutiens au conseil d'administration et au reste de personnel d'analyser ses recommandations dénaturées de commencer le processus afin que nous puissions être en avance. Le président Brian Cate de l'équipe de révisions a demandé aussi à avoir les informations préliminaires pour la possibilité de mise en oeuvre pour pouvoir ajuster les recommandations afin que les piliers plus de possibilités de l'appliquer. Je n'ai pas été très précédent certain détail mais je veux que vous sachiez que nous prenons le processus de façon extrêmement sérieuse en ce moment, notre travail commence à s'accélérer et ne cherchant à travailler de façon approfondie sur ses recommandations de façon à pouvoir agir en temps voulu.

MIKE SILBER:

Je vais être bref, l'un des thèmes soulevés dans l'équipe de ATRT 02 c'est le texte de certaines recommandations qui semblent recommander au conseil d'administration de réaliser certaines actions par rapport au GAC et nous leur avons demandé de reconsidérer ce texte, il se peut que ce ne soit pas approprié de dire que le conseil d'administration réalise des actions par rapport au GAC et parfois la recommandation peut être pertinente mais le processus, enfin quel est exactement le processus pour les recommandations? Ce n'est pas quelque chose que nous en tant que membre du conseil d'administration puissions imposer au GAC, si quelque chose n'est pas fait et si c'est le personnel qui a pris une mesure nous pouvons leur dire

---

au personnel de réaliser une action déterminée, mais nous ne pouvons pas dire au GAC vous est un organisme indépendant.

IRAN:

Merci aux membres du conseil d'administration et je leur souhaite la bienvenue, madame la présidente par rapport à cette même question comme je l'ai dit ce matin, il faut que la rédaction et le texte de ces recommandations soit révisé en particulier par rapport à ce que j'ai dit ce matin, l'équipe de révisions que recommander quelque chose au conseil d'administration etc. mais faire une référence au fait qu'ils prétendent avoir un code de conduite pour le GAC ce n'est pas quelque chose de pertinente, le représentant des gouvernements et nous n'avons pas besoin d'une structure particulière de qui que ce soit sur la manière de nous comporter dans une réunion quelque soit et nous avons des instructions de nos propres gouvernements et le cancer devrait peut-être se limiter à la personne en elle-même est pas au représentant du gouvernement, alors à mon avis ce texte doit être modifié.

HEATHER DRYDEN:

Merci beaucoup l'Iran, je crois que nous pouvons continuer à aller de l'avant, le dernier point de l'ordre du jour concerné le début tu ne changes avec le PDG sur la déclaration de Montevideo. Cependant nous avons déjà reçu différentes informations à cet égard dans la semaine, il y a eu une réunion hier et il y aura autre réunion demain ce qui permettra à la communauté de contribuer au processus lié à la réunion qui se fera au Brésil, donc au lieu de demander au PDG de nous les

---

expliquer nous avons des questions peut-être à lui poser et assurer d'autres membres du conseil d'administration et d'autres collègues qui auront d'autres questions et remarques a ajouté. L'Iran avait deux questions liées à la question du forum IGF et à la sélection du membre du panel, et puis il y a la Namibie qui voulait faire un commentaire sur l'internationalisation de ICANN et ce processus.

IRAN:

Merci madame la présidente, j'ai entendu parler de ces déclarations et bien sûres nous aurons davantage d'informations à cet égard demain, mais j'ai pensé que ce serait pertinent pour les membres du conseil d'administration ou en moins pour M. le PDG de nous informer à nous tous les membres du GAC de ce qui s'est passé et qu'elles ont été les décisions prises et quelles seront les prochaines étapes pour les actions proposées par ICANN, je ne pense pas que ICANN va internationaliser ICANN et cela sera fait par les parties prenantes, ce n'est pas un système d'autorégulation. Un autre aspect, lors des derniers IGFs l'échange a été très intense et une grande admiration pour les débats entrepris dans le cadre de xxx, mais je voudrais savoir si les résultats ont fait l'objet d'un engagement de la part du conseil de ICANN et jusqu'à quel point ils ont été réalisés que le j'ai entendu parler aussi de la préparation pour la réunion de ICANN du Brésil et je l'ai vu ensuite sur le site Web mais je voudrais savoir quelles ont été les critères pour sélectionner les personnes et quelles sont les représentants des différentes régions, si il s'agit des représentants les multiples parties prenantes et quel est le Tibre entre les membres de panel, il faut que nous soyons vraiment très crus dans un septennat parce que pour la

---

préparation de la réunion au début de la réunion nous avons remis en question ces critères est une nous étions tombés d'accord pour dire qu'il devait y avoir un équilibre entre la distribution géographique et les gouvernements afin que la composition de l'équipe mise à part la question des nombres du panel pour avoir une composition d'une équipe qui ne soulève pas de problème et les questions problématiques. Voilà donc les trois réflexions qui me viennent à l'esprit, je ne demande pas une explication complète du conseil d'administration mais seulement une explication très brève, et enfin Mme la présidente j'ai un commentaire est à une question, je vois la salle qui est pleine et je demande pour que le prochaine fois les membres seront assis. Donc pour que tout le monde soit confortablement installé pour que cette réunion du père et du conseil d'administration sur l'occasion d'être bien assis pour pouvoir bien discuter de façon confortable et ce n'est pas nécessaire de faire venir le conseil d'administration à une autre salle pour la prochaine réunion du GAC et nous pouvons aller ailleurs pour la réunion avec le conseil sans problème.

FADI CHEHADE:

Merci, mon dernier chef à IBM a enlevé les chaises dans son bureau pour que les réunions durent moins longtemps et peut-être que la présidente voulais ca, mais parfois c'est bien d'avoir un endroit où il y a beaucoup de membres parce que c'est plus accueillante mais je voulais répondre à votre question, tout d'abord pour que ce soit clair vous allé avoir davantage de détails demain lorsque l'on va discuter cela avec la communauté de 7:00 à 8:30, dans cette réunion qui a été décidé à la

---

dernière minute espère que le GAC va y assister et nous espérons que ce dialogue va apporter détruit.

Je vais répondre à la première question qui est liée à la déclaration de Montevideo, dans notre communauté il n'y a pas eu de surprise par rapport au contenu de la déclaration de Montevideo car cette déclaration contient les mêmes choses que l'on dit depuis plusieurs années, il n'y a rien de nouveau la nouveauté c'est que on n'a décidé de faire cette déclaration conjointe ensemble, mais par rapport au contenu les contenus identifiaient des aspects que nous répétons depuis très longtemps et en ce qui concerne les panels d'autres questions par rapport à l'élection de ses panées listes et les membres du panel, je tiens à préciser que les cinq panels et les quatre panels de ICANN et ce cinquième panel partagé par ICANN de l'université de la Californie du Sud et le forum économique mondial, ce cinquième panel et n'est donc quatre premiers panels ne sont pas des panels qui peuvent prendre des décisions, c'est panels vont élaborer des recommandations et ce ne sont pas des organisations qui vont créer des traités contraignants, ils vont uniquement élaborer des recommandations qui serviront à alimenter le dialogue de la communauté, c'est comme ça que on doit avoir cela car nous ne sommes pas une forteresse au sein de ICANN mais nous sommes perméables et nous recevons des commentaires et des contributions.

Comment ont choisi les Panels? Puisque les panels ne craignent pas de décision, c'est le président de ICANN qui a mis en place une consultation très de son étude pour s'assurer que les membres du panel possèdent l'expérience et l'expertise suffisante pour pouvoir participer à ces panels

---

et en a fait attention justement à respecter la distribution géographique où l'équilibre géographique et ce cinquième panel qui a été annoncé hier, il regroupe des gens qui travaillent dans le gouvernement et la société civile et les personnes qui viennent des domaines techniques. Bref, il a fallu s'assurer que toutes les visions puissent être comprises dans ce panel, je vous les préside M. panel cinquième précisait hier n'a rien à voir de la conférence du Brésil, la conférence qui sera tenue au Brésil pourra considérer les considérations de ce cinquième panel tout comme elle pourra considérer les considérations des autres panels, il s'agit tout simplement d'un autre point de contribution comme d'autres qui vont alimenter cette conférence de presse.

Notre dernière question concerne la conférence de Brésil, et pour cela je vous recommande d'attendre directement à savoir ce que dit le Brésil, ICANN ne va ni gérer ni annoncer ce qui se passera dans la conférence du Brésil, plusieurs membres de la communauté seront des contributions dans cette conférence mais les détails par rapport à cette conférence seront annoncés par le Brésil, et nous attendons donc le Brésil pour savoir ce qu'ils vont annoncer et cette communication aura lieu bientôt.

ITALY:

Je voulais dire que dans sa déclaration de Montevideo je suis d'accord sur le fait qu'il y a rien de nouveau dans cette déclaration, mais il y a au moins une nouveauté à savoir que cette déclaration a été signée par les membres de ISTAR, c'est-à-dire par les vedettes de l'Internet parce qu'une déclaration de ce type représente le modèle de ICANN et représente le modèle des partis concernés dans la définition de la

---

gouvernance d'Internet, par rapport à une solution qui pourrait contenir des aspects plus larges de la gouvernance de l'Internet.

FADI CHEHADE:

Merci l'Italie, je voulais dire que lorsque on n'en fait cette déclaration devant division nous étions tout à fait conscience que IGF était là-bas est tout près et je ne vous ai pas répondu l'Iran par rapport à votre question au IGF, et nous croyons que IGF est un forum excellent pour le dialogue entre les parties intéressées et nous avons le soutenir, et nous voyons avec de bons yeux le fait que il y a des pays que ce soit engagé à organiser les trois prochaines réunions de l'IGF, et ne reconnaissant bien entendu la valeur de ces réunions au niveau national et aux régionales et au niveau mondial et nous avons toujours soutenir IGF et ne croyons pas que la conférence du Brésil va empêcher les activités de l'IGF ou tout autre forum actif dans le domaine de la gouvernance d'Internet. Nous croyons qu'il s'agit plutôt d'activités complémentaires qui servent à soutenir le forum multipartite et j'espère avoir répondu à votre question car cela fait parti de l'idée selon laquelle la communauté dans son ensemble puisse discuter de ces questions.

NAMIBIA:

Merci madame la présidente, ma question concerne notamment l'internationalisation de ICANN. Mon collègue de l'Iran a dit et cela dépend de nous enterre le général mais plusieurs stratégies peuvent être mises en oeuvre, ICANN a indiqué au cours de la cérémonie de l'ouverture, elle a fait mention à la présence physique et nous faisons référence à la présence commerciale. Donc nous voulions savoir

---

comment le processus d'internationalisation est mis en place par le biais de cette présence physique dans différentes régions du monde notamment en Afrique et dans d'autres régions, nous voudrions donc recevoir davantage d'informations par rapport à cela.

FADI CHEHADE:

Merci la Namibie, je suis content d'écouter votre commentaire et j'apprécie cette précision. Je voudrais donc faire une précision, quand nous utilisons le nom ICANN nous faisant référence à nous tous et il n'y a pas de distinction entre ICANN et les parties prenantes, nous sommes tous une même entité et ce n'est pas que les parties prenantes qui encouragent l'activité.

Quand j'ai rejoint ICANN j'ai compris que vous m'aviez demandé d'arriver à réussir à une véritable internationalisation de ICANN, et quand je parle d'une véritable internationalisation je veux dire que il ne s'agit pas uniquement de rouvrir des bureaux mais plutôt d'ouvrir l'esprit de ICANN pour que ICANN puisse avoir un esprit mondial, est non seulement une société qui a des bureaux partout dans le monde et ses pour cent que nous avons notre stratégie qui comporte trois couches ou trois étapes, et je les-vous expliquai ces trois étapes qui ont lieu de façon parallèle.

La première couche c'est la couche et la fondation, et cela consiste à décentraliser les activités de ICANN est non seulement donc à Los Angeles mais plutôt dans plusieurs endroits, c'est pour cela que on a choisi Istanbul et Singapour et Los Angeles, ces trois nœuds se sont des bureaux de participation locale, et aussi nos activités centrales ont lieu

---

partout dans le monde dont tous les fuseaux horaires dans ces trois bureaux, il y a d'autres organisations qui ont fait cela et comme j'ai dit que on allait le faire il y a un an, je tiens à vous informer que ses bureaux sont ouverts et qui sont opérationnelles et que il y a du personnel dans ses bureaux en Asie-Pacifique en avait une personne est maintenant en aura 12 et nous avançons de façon très efficace pour changer la façon dont nous travaillons est en nous menant nos opérations. Nous avons donc du personnel juridique qui travaillera partout dans le monde pour nous assurer que notre vision ne se concentre pas uniquement dans les États-Unis.

Quand on parle donc de conformité, on parle de conformité au niveau mondial et nous avons aussi les services informatiques au niveau mondial, David Olive par exemple et le chef de politique de ICANN qui habite maintenant à Istanbul et nous sommes en train de se traiter les gens des régions qui vont travailler pour ces régions et comme je l'ai dit auparavant, l'année prochaine je vais déménager avec ma famille à Singapour et c'est ainsi que nous allons montrer au monde entier que nous sommes engagés à mettre en place une démarche globale et que nous sommes une équipe mondiale, deuxième couche consiste à avoir des centres de participation dans le monde entier, ses bureaux sont destinés à être à l'écoute des communautés locales, on a eu donc un centre à Washington DC et on a eu à Bruxelles et en a fermé de petit centre thermal et à les États-Unis et nous nous sommes concentrés dans la nouvelle frontière et c'est pour cela que on a un nouveau centre de participation à Montevideo et nous avons du personnel avant et nous avons continué à progresser, et nous allons ouvrir un nouveau centre de participation à Pékin. Nous allons aussi ouvrir un nouveau

---

centre à Genève et Tarik va déménager à Genève le mois prochain, nous avons donc une présence au prix d'émission en Suisse et voilà la deuxième couche.

La troisième couche c'est la couche la plus récente, et qui consiste à ouvrir des centres d'excellence en coopération avec certains pays du monde entier, il y a un mois hésité à New Delhi et on a ouvert un nouveau centre d'excellence pour les DNS et ce centre a été ouvert en coopération avec l'institut de recherche le plus important de l'Inde, il aura du personnel pour traiter des services dans le monde entier. Le 12:00 nous avons ouvert un deuxième centre d'excellence en Corée et nous l'avons annoncé avec l'agence coréenne xxx et cela sert à valoriser la localisation des langues en Corée et permet une plus grande participation de la péninsule coréenne, cela va changer la position de ICANN pour que l'on puisse avoir un fonctionnement mondial.

HEATHER DRYDEN:

Merci Fadi pour cette réponse, je crois qu'il est un commentaire est une question du Royaume-Uni, et après je regarde autour de moi pour voir si il y a d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole car on arrive à la fin de notre séance. Je vais donc pouvoir clore notre séance après cette intervention, Royaume-Uni vous avait la parole.

UNITED KINGDOM:

Mon commentaire concerne l'affirmation d'engagement et la mondialisation, l'affirmation d'engagement a été négociée par le gouvernement des États-Unis et ICANN de façon réussie, mais cela a

---

passé est devenu une question qui relève de la responsabilité de ICANN pour une révision indépendante, Fadi a fait référence à la mondialisation de cette affirmation d'engagement, et je dois admettre qu'il est difficile pour moi de comprendre ce que on veut dire par là, j'aimerais donc en savoir davantage et je voudrais aussi savoir si Fadi considère si cela peut constituer une des composantes de la nouvelle architecture dont a parlé le ministre des affaires étrangères du Brésil comme étant l'un des résultats possibles de la conférence de Sao Paulo en avril.

HEATHER DRYDEN:

Merci le Royaume-Uni, au cours des dernières semaines j'ai parlé de l'affirmation d'engagement en disant que c'était un document qui constituait un accord entre nous ICANN et le gouvernement des États-Unis dans le seul but de faire en sorte que ICANN puisse se servir à la communauté mondiale de la meilleure façon possible, l'esprit de cet accord assez de nous rendre responsables de notre travail auprès du monde entier et non pas uniquement auprès d'un gouvernement particulier, et c'est ça que l'on doit penser au fur et à mesure que ICANN progresse et augmente l'accent mis sur l'internationalisation, je pense que nous pouvons penser que ce document ou autres documents pourrait être un bon moyen pour nous assurer que nous touche autour du monde nous sommes engagés de la même façon auprès de la transparence et de l'égalité, je ne sais pas si c'est le seul moyen il en a d'autres et je pense que nos partenaires dans le gouvernement de l'États-Unis qui ont signé l'accord vont penser que c'est une évolution naturelle de ICANN et de la communauté de ICANN.

---

Je pense donc et c'est quelque chose qui doit être fait maintenant, mais on n'en a pas discuté car c'était sujet par rapport auxquelles il faut débattre parce qu'ils font parti d'une évolution naturelle d'ICANN pour servir la communauté mondiale. Je ne sais pas encore exactement quelle sera la portée de la conférence du Brésil, le président a demandé au Brésil et à la communauté de travailler là-dessus, nous en saurons plus dans les jours qui viennent et j'encourage tout le monde à être patient et à travailler avec la communauté pour organiser tout cela et je ne pense pas que la conférence se focalise uniquement sur les détails de comment ICANN sera internationalisé, même si la conférence appelle à une internationalisation mais j'espère que mon commentaire est utile et on vient de me dire que j'ai répondu à la Namibie sans avoir répondu à votre question sur l'Afrique et je m'en excuse, je dois vous dire que vous avez que depuis je suis arrivé j'ai créé une équipe en Afrique et je me suis engagé à augmenter notre présence en Afrique, c'est une question logistique pour le moment et qu'on vous le dit que je ne suis pas patient et si vous me le demandez je vous dirai que il y a encore un grand travail à faire et que nous allons le faire et que nous sommes en train de courir contre la montre pour cela, mais notre engagement est ici et en plus je suis né dans ce continent et c'est pourquoi je suis personnellement en tant que ma première action comme PDG c'était de créer cette équipe africaine et nous allons continuer toujours de se focaliser sur l'Afrique. Cette présence comporte la partie qui patiente des gens parce qu'on a encore du travail avec l'Afrique.

HEATHER DRYDEN:

Merci beaucoup, je pense donc que nous avons remercié les membres du conseil d'administration de cet échange qui a été extrêmement utile, plusieurs sujets ont été abordés et il est certain. Concernant les gTLDs par rapport auxquelles le GAC continue à analyser et poursuivre ces débats.

STEVE CROCKER:

On ma demandée si je voulais ajouter quelque chose et j'ai pensé à une chose, dans le passé on a beaucoup parlé du fait de savoir si nous répondions correctement à l'avis du GAC, au comité et au processus lié au comité du GAC etc. je voudrais savoir quel est votre sentiment par rapport à cela savoir si les choses fonctionnent bien aussi il nous faut encore davantage de travail. Est-ce que tout fonctionne correctement? Parce que je n'ai rien entendu parler par rapport à cela et ce que je suppose que c'est quelque chose de positif mais je voulais savoir quel est votre sentiment.

HEATHER DRYDEN:

Oui nous avons parlé des recommandations de l'équipe de ATRT 02 ainsi que la mise en oeuvre de ATRT 01, et en ce qui concerne le registre des décisions du GAC, cela est mis en place et mise en oeuvre et il y a probablement des améliorations à incorporer, mais c'est probablement nous qui devons-nous penser au processus autour de cela et voilà ce que je peux vous dire par rapport à ce que je vois et à ce que j'utilise pour faire référence à ce registre afin que cela fonctionne.

STEVE CROCKER:

Je veux que vous sachiez que nous n'avons pas oublié cet aspect, si vous avez besoin de quelque chose pour que cela fonctionne correctement vous savait que il faut qu'on puisse atteindre les objectifs et les améliorations des commentaires qui font parti des processus.

HEATHER DRYDEN:

Merci, ce que les collègues ne savent pas ce que Steve a accordé une grande priorité au registre pour s'assurer que cela fonctionne correctement, il travaille avec nous pour que cela fonctionne et nous sommes reconnaissants et je suis reconnaissante. Beaucoup de travail donc qui nous attend et je remercie tout le monde et je vous souhaite bon soirée et le GAC se réunit à 9:00 demain et si vous avez des documents ou des textes par rapport à des thèmes que vous voulez aborder demain, je vous demande de me les faire parvenir aujourd'hui pour que l'on puisse avoir le temps d'en débattre et je vais donc clore cette séance est merci beaucoup à tous.

[FIN DE TRANSCRIPTION]